



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **18 avril 2011**

Décision n° **B-2011-2212**

commune (s) : Feyzin

objet : Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue du Docteur Long et appartenant aux
consorts Comte - Décision modificative à la décision n° B-2010-1835 du Bureau du 11 octobre 2010

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de
l'immobilier

Rapporteur : Monsieur Barral

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 11 avril 2011

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 19 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Calvel, Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Rivalta, Assi.

Absents excusés : MM. Charrier, Daclin (pouvoir à Mme David M.), Mme Vullien, MM. Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Arrue (pouvoir à Mme Besson), Mmes Dognin-Sauze, Peytavin, Frih (pouvoir à M. Blein), MM. Julien-Laferrière (pouvoir à M. Bernard R.), Sangalli.

Absents non excusés : MM. Vesco, David G., Lebuhotel.

Bureau du 18 avril 2011**Décision n° B-2011-2212**

commune (s) : Feyzin

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue du Docteur Long et appartenant aux consorts Comte - Décision modificative à la décision n° B-2010-1835 du Bureau du 11 octobre 2010**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 6 avril 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

Par décision n° B-2010-1835 du 11 octobre 2010, le Bureau a approuvé l'acquisition au prix de 137 €, bien libre de toute location ou occupation, d'une parcelle de terrain cadastrée ZD 3, située rue du Docteur Long à Feyzin et appartenant aux consorts Comte.

Or, cette parcelle étant cultivée par un exploitant agricole identifié, il y a lieu de considérer qu'il s'agit d'un bien occupé.

Il convient donc de redélibérer en raison de la situation locative du bien.

Les autres éléments figurant dans la décision du Bureau susvisée restent inchangés ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

Approuve la modification à la décision n° B-2010-1835 du Bureau en date du 11 octobre 2010. La parcelle à acquérir cadastrée ZD 3, située rue du Docteur Long à Feyzin et appartenant aux consorts Comte étant un bien occupé.

Les autres éléments figurant dans la décision du Bureau susvisée restent inchangés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 19 avril 2011.